



COMITE DE PETANQUE DE LA GIRONDE

17, rue de la Moulinatte 33130 BEGLES - Tél 05 56 85 87 18 / Fax 05 56 85 87 24
Site internet CD 33 : <http://comitepetanquegironde.wifeo.com/>

Bulletins d'informations du CD 33 à l'attention des licenciés

par J.C. Dugeny

Je m'interroge : est-ce bien la pétanque qui a eu l'autorisation de servir de support pour les paris en ligne ? Ce jeu où les phases finales sont parfois occultées ? Ce jeu où huit équipes reviennent dans leur club en disant « j'ai gagné » ? Ce jeu où celui qui ne partage pas est désigné comme le vilain petit canard ? Ce jeu où partager rime avec convivialité ?

Où est notre crédibilité avec ces « traditions » ?

Sommes nous certains qu'un championnat de France ou un championnat du Monde pourra échapper à ces pratiques insidieuses ? Peut être !!!

Ce qui voudrait dire que l'honneur d'un titre est mieux défendu que l'attrait de partager quelques miettes. Comme quoi rien n'est définitivement perdu ...

Les grands rendez-vous en 2011 ...

14 et 15 mai : 3EME NATIONAL ENTENTE TESTERINE TRIPLETTES 3750 €+ FP

21 et 22 mai : 11EME NATIONAL LE BARP TRIPLETTES 3750 €+ FP

4 et 5 juin : 20EME NATIONAL BASSENS TRIPLETTES 6000 €+ FP

5 juin : 20EME NATIONAL BASSENS TRIPLETTES CADETS/MINIMES 750 €+ FP

5 juin : 1^{ER} NATIONAL TRIPLETTES MIXTES BASSENS 1500 €+ FP

10 juin : 2EME NATIONAL TRIPLETTES VETERANS PREIGNAC 1500 €+ FP

11 et 12 juin : 1ER NATIONAL JEUNES CD 33 JUNIORS/CADETS/MINIMES/BENJAMINS 5000 €+ FP

N'oublions pas le championnat de France Vétérans des 17 et 18 septembre 2011 à Canéjan...

Le Lien est votre journal....



N'hésitez pas à transmettre vos suggestions au Comité de la Gironde : cd33@petanque.fr

Interview....

Mieux connaître Pierre Lafeychine, vice président du comité.

CV express : né le 11 mars 1945 à Cadaujac, officiellement célibataire, à la retraite depuis 7 ans. Première prise de licence à Cadaujac, en 1964.

Depuis quand êtes-vous au CD 33 ?

P. Lafeychine : je suis membre du comité depuis 1994.

Quelles sont vos fonctions au sein du CD 33 ?

P. Lafeychine : actuellement, vice-président. J'aide la partie trésorerie, je m'occupe des licences et je supplée le Président lorsqu'il y a besoin. Je suis également responsable de l'entretien du bâtiment du siège du CD 33.

Pourquoi êtes-vous au CD 33 ?

P. Lafeychine : j'aimais les boules par passion, je me suis retrouvé dirigeant de club. Au départ, je suis venu pour pallier certains manques.

Avez-vous d'autres occupations ?

P. Lafeychine : je suis élu sur la commune de Cadaujac depuis trois mandats où je suis responsable de l'entretien (fonction que j'avais à la mairie de Bordeaux en tant que salarié.

Comment voyez-vous l'avenir du CD 33 ?

P. Lafeychine : je pense à un bel avenir malgré certaines ombres. Il y a une bonne équipe pour améliorer le changement de quelques routines et parfois de mauvaises habitudes.

Quelle est votre position à propos du boulo-drome couvert ?

P. Lafeychine : je fais partie de la majorité des membres du CD 33 qui ont voté pour que le comité se dote d'un tel instrument de travail. Il faut écouter les licenciés : c'est leur plus grande demande ! La ville de Bordeaux avait proposé de mettre à disposition un hangar. Mais à l'époque, le refus du CD 33 fut le refus d'un homme, la communication à l'intérieur du comité n'existait pas !

Maintenant, si l'on se projette sur l'avenir, la question à bien négocier c'est de savoir qui gèrera le site et comment. Ce qui peut me caractériser, c'est que j'ai toujours aimé donner, je vais donc continuer. Mon vœu serait qu'il y ait plus d'implication des élus, voir arriver au CD 33 des tranches d'âge de 40 / 50 ans pour amoindrir les difficultés de la succession des personnes existantes...



Résultats Championnats de France 2010 (fin de saison)

France Doublettes Seniors à Bruay sur l'Escaut : Equipe SEGALA Pierre/ FRIBOULET Pascal (Boule Canéjanaise) non sortie de poules

France Triplettes Jeunes à Beaucaire : Equipe MINIMES ORNE Daivy/MARCQ Kevin/LESCURE Lucas (Pétanque Capiannaise/ASP Bergonié/Pétanque Dorée Sauveterrienne) non sortie de poules - Equipe MINIMES MARIN Maxime/COIFFARD Yohan/KRUKLY Anthony (Pétanque Bazadaise/Boule St Aubinoise/BS Arcachon) non sortie de poules, vainqueur de la Coupe de l'Avenir - Equipe CADETS DEMPTOS Valentin/BALAUZE Florian/SOUGNOUX Alexis (Pétanque Capiannaise) 1/32ème de finale - Equipe CADETS CHAVANSOT Florian/MERIGNAC Lucas/FOSTIER Dorian (Pétanque Capiannaise/Bibe Girondais) 1/32ème de finale - Equipe JUNIORS BERNEDE Yannick/DELARUELLE Guillaume/JEANTIEU Jérôme (Pétanque Boïenne/SAM/Pétanque Belinetoise) 1/32ème de finale - Equipe JUNIORS CLAUDIO Sony/HELFRICK Steven/HELFRICK Maity (BS Arcachon/Boule St Aubinoise) non sortie de poules

France Doublettes Jeu Provençal à Mouans Sartoux : Equipe FILATREAU Henry/TASTET Patrick (U. Pétanque Ludonnaise) non sortie de poules Equipe MUNOZ José/MUNOZ Alain (U. Pétanque Ludonnaise) non sortie de poules

France Triplettes Féminines à Cahors : Equipe LOPES FRAGOSO Sandra/PEYRE Nelly/COUPAYE Béatrice (CMO Bassens) 1/8ème de finale - Equipe COUPAYE Anna/DABBADIE Sophie/TRUTT Sophie (CMO Bassens) non sortie de poules

France Triplettes Vétérans à Sedan : Equipe RENARD Jean/COSTESEQUE Christian/LIEBALLE Mario (Boule du Lac) non sortie de poules - Equipe DARRIET Alain/CHAMINADE Christian/IRUBETAGOYENA Claude (Boule Canéjanaise) non sortie de poules - Equipe GRUGET Alain/MOUTHON Jean/BIBES Gérard (CMO Bassens) 1/16ème de finale

Bassens en Coupe d'Europe

Il est parfois des victoires qui comptent double. Sans aligner son équipe « type », le CMO Bassens est sorti victorieux des quarts de finale de la Coupe d'Europe des Clubs à Düsseldorf. Dans la même configuration, l'obstacle des demi-finales a été franchi. Le CMO sera donc présent à Nice les 4 et 5 décembre prochains. Continuons à soutenir cette équipe....



Mutations

Attention : un joueur quittant son club qui a cessé son activité dans l'année (club en sommeil) pour aller dans un autre comité doit payer sa mutation : 30 euros. Cette mutation devra être demandée au comité départemental. S'il ne quitte pas son comité, la mutation reste gratuite.

Dernière minute : A compter du 1er décembre 2010, toutes les mutations des joueurs juniors seront payantes car la plupart pratiquent au sein de la catégorie seniors.

Il s'agit là de décisions fédérales applicables sur tout le territoire français.

Les concours nationaux

Il faut saluer la performance de Jean Feltain (Moineau) pour sa 2ème place dans le classement 2010 des Nationaux. Le premier est

Christophe Sarrío avec 110 points, Moineau ayant 108 points.

A signaler la 8ème place de Chris Helfrick et la 14ème de Moïse Helfrick.

Millau a plutôt souri à nos compatriotes, Moineau s'inclinant seulement en quart de finale du tête à tête (+ de 2700 participants) et Didier

Chagneau en demi finale de la tripléte.



Le Bouldrome Couvert

Que l'attente est longue pour tous les amoureux de notre discipline!!! Croyez-nous, notre temps est bien occupé à la concrétisation de ce projet. Après l'accord majoritaire au sein du CD 33, après les démarches auprès des Mairies, après le rendez-vous avec les constructeurs, nous en sommes à déposer les dossiers de demandes de subventions ainsi que le permis de construire. Cela veut dire aussi plaider notre cause, soutenus par le Président de la Communauté de Communes de Montesquieu et le Maire de Léognan. La première étape a été de convaincre le Conseil Régional. La réponse ayant été positive, il faut continuer car seule la somme de toutes les subventions nous permettra de boucler le budget sans luxe superflu.

Championnat du Monde 2012 Triplette et Tir de Précision

Marseille 2012, oui mais prudence ... Candidate à l'organisation des championnats du Monde en 2012, la France s'est vue attribuer ce magnifique challenge lors du Congrès International à IZMIR (Turquie) en octobre dernier. Il ne restait plus, au Comité Directeur de la Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal (FFPJP), que le choix de la ville d'accueil de ces 46^e Championnats du Monde.

Le choix de la ville a été pris le 20 novembre lors de la réunion du Comité Directeur Fédéral. L'adoption de la candidature de Marseille était évidente, comme l'explique le Président Alain CANTARUTTI : *« lorsque j'ai annoncé lors de mon intervention au Congrès International que la France allait proposer plusieurs villes candidates à l'Assemblée exécutive de la F.I.P.J.P., mais que Marseille s'était d'ores et déjà positionnée, tous les représentants des diverses fédérations ont applaudi. J'ai bien senti que l'évocation du nom de Marseille leur permettait le rêve de venir, sur les terres fondatrices de notre sport, disputer le 46^e Championnat du Monde. De plus Marseille et la région P.A.C.A. n'ont jamais organisé ce Championnat du Monde créé en 1959. Ce sera l'occasion pour toutes les nations d'effectuer une sorte de pèlerinage à La Ciotat, berceau de notre belle discipline »*. Deux autres pays étaient candidats, et signe fort, à l'évocation de Marseille, ils ont préféré attendre 2014 ou 2016. **Cette lacune devrait être comblée du 3 au 7 octobre 2012.**

La F.F.P.J.P., la Ligue P.A.C.A., le CD13 vont créer un comité d'organisation et de décisions avec l'appui de la société Quarterback (agence qui gère les droits TV et marketing de la FFPJP depuis 1999). Toutefois, il faut rester prudent car la parole est désormais aux collectivités territoriales que sont la Ville de Marseille, Marseille Provence Métropole, le Conseil Général des Bouches-du-Rhône et le Conseil Régional P.A.C.A.. *« Il est très important que les institutions se positionnent définitivement sur les aides et sur la façon dont elles entendent soutenir ce projet »* souligne le Président Fédéral.

Le Président Fédéral et son Comité Directeur désirent fortement que des actions de promotion de la pétanque, sans oublier le Jeu Provençal, soient proposées dans toute la région P.A.C.A., dans le département des Bouches-du-Rhône et à Marseille avec l'aide des organes déconcentrés de la FFPJP en précisant : *« Ce championnat du Monde doit être irréprochable dans tous les sens du terme. Un travail d'amateur serait dramatique pour l'image et la publicité de nos sports. Les responsables de la Ligue P.A.C.A. et du Comité 13 auront tout notre soutien et nous comptons sur eux pour dynamiser le projet avec leurs bénévoles. La France n'a pas le droit de se manquer, nous sommes numéro un mondial au niveau des compétiteurs et nous nous devons aussi de l'être au niveau organisationnel. »*

Conscient de la diversité culturelle de la cité phocéenne, le futur comité d'organisation aura aussi pour mission de mettre en avant toutes les communautés marseillaises et ceci à quelques mois de « Marseille capitale européenne de la culture en 2013 ».

Droit au but... Le choix définitif du site interviendra début avril 2011 lors de la visite du comité exécutif de la F.I.P.J.P. à Marseille. La force de Marseille est de pouvoir proposer deux sites couverts répondant aux attentes des instances internationales. Après Hyères (83) qui avait accueilli, en 2000, le 7^{ème} Championnat du Monde Féminin, Marseille aura l'occasion de faire briller le sport « phare » et emblématique de la Provence avec le soutien humain des clubs, du Comité Départemental et de la Ligue, et le soutien financier de toutes les collectivités territoriales, sans oublier les partenaires privés. Communiqué de presse officiel de la FFPJP



CDC Championnat par Equipes de Club

Ce championnat a connu un réel succès pour la saison 2010 : 41 équipes en vétérans, 12 équipes en 3^{ème} division, 13 équipes en 2^{ème} division et 10 équipes en 1^{ère} division. En 1^{ère} division, la Boule Fontésienne est championne de Gironde en battant la Pétanque Capiannaise, la Boule Fontésienne se qualifie donc pour le CRC Championnat Régional des clubs. Une seule équipe redescend en 2^{ème} division, la Boule d'Haureuils Barpaise. En 2^{ème} division, champion l'AP Lormontaise qui s'impose face à la Boule Canéjanaise. 4 équipes montent en 1^{ère} division : AP Lormontaise, CMO Bassens, la Boule Canéjanaise et la Pétanque Gujanaise. En 3^{ème} division, champion l'AP Lormontaise face à la Pétanque Porgeaise. En CRC, Championnat Régional de Clubs, la Boule Saint Aubinoise se qualifie pour le championnat National des Clubs. Pour sa première édition, participation de 10 équipes au championnat par district féminin où la victoire est revenue à la Boule Fontésienne fassse à l'équipe de la Pétanque Capiannaise.

INFORMATIONS POUR LA SAISON 2011

Modification du règlement championnat par équipe District Féminin : la composition des équipes est ouverte à toutes les féminines et catégories (élite, honneur et promotion). Un maximum de 12 joueuses doit constituer cette équipe afin de pallier aux remplacements en cours de journée ou d'éventuelles absences. La liste doit être nominative (nom, prénom n° de licence et club référent) et permanente tout au long de la compétition. Les féminines inscrites sur la liste d'une équipe ne peuvent en aucun cas jouer dans une autre équipe. **Les inscriptions ont été repoussées jusqu'au 31 décembre, pour les Seniors au 10 Décembre et les Vétérans au 31 Décembre.**



Article 12 du règlement des concours NATIONAUX -TENUE VESTIMENTAIRE

A partir des 1/8^{ème} de finale, dès le lendemain matin, les joueurs devront porter un haut identique avec manches au moins courtes. Les chaussures fermées seront obligatoires dès le début de la compétition....

Devenir Educateur, Arbitre ? Pourquoi pas vous ?

Licencié (e) F.F.P.J.P., si vous souhaitez assurer ces fonctions, n'hésitez pas à contacter notre comité départemental. Nous assurons votre formation.

Tél Responsable Arbitrage CD 33 :

M. Bugeat 06 84 34 05 12

Tél Responsable Educateurs CD 33 :

M. Diniel 06 12 04 56 52

JEU PROVENCAL modification du règlement applicable dès janvier 2011

Article 6 – Début du jeu : règlement concernant le cercle.

...N'importe lequel des joueurs de l'équipe ayant gagné le tirage au sort choisit le point de départ et trace **ou pose** sur le sol un cercle tel que les pieds de tous les joueurs puissent y être posés entièrement. Toutefois il ne peut mesurer moins de 35 cm, ni plus de 50 cm de diamètre.

En cas de cercle matérialisé, celui-ci doit être rigide et avoir un diamètre de 50 cm (tolérances + ou - 2 mm) et posséder une ouverture positionnée à l'arrière dont la corde est de 35 cm. Les cercles matérialisés sont utilisables sur décision de l'organisateur qui doit les fournir.

Ce cercle, valable pour les trois jets consécutifs auxquels a droit l'équipe, doit être tracé **ou positionné** à plus d'un mètre de tout obstacle et, dans les compétitions en terrain libre, à au moins deux mètres d'un autre cercle de lancement utilisé...

...Il sera fait obligatoirement un pas pour lancer le but.

Pour pointer :

Au départ le joueur doit avoir les pieds placés entièrement dans le cercle. Il sera fait obligatoirement un pas, sans sortir du cercle le pied qui y est resté et sans faire un saut. Ce pas ne peut se faire qu'en terrain autorisé.

Après avoir fait son pas, le joueur doit : 1) soit se tenir sur une jambe lorsqu'il envoie la boule sans que la jambe en suspension ne dépasse la jambe d'appui, en ce cas le pied qui a quitté le cercle ne peut être de nouveau appuyé au sol que lorsque la boule a quitté la main. Lorsque le pied resté dans le cercle a été soulevé, le joueur ne peut plus déplacer, tourner ou faire pivoter l'autre pied. 2) soit laisser des deux pieds par terre, mais il ne peut déplacer le pied resté dans le cercle. 3) ou encore, pour les handicapés des membres inférieurs et pour les joueurs âgés de plus de 65 ans, ramener le pied laissé dans le cercle à hauteur de l'autre sans le dépasser.

Pour tirer :

Il sera fait obligatoirement trois pas pour tirer. Au départ le joueur doit avoir au moins un pied entièrement dans le cercle. En aucun cas, un pied ne doit dépasser le bord du cercle le plus proche du but. Le tireur ne peut effectuer le mouvement ou petit pas supplémentaire du pied placé dans le cercle et qui est désigné sous le nom de choc. Il doit lâcher sa boule à la fin du troisième pas, c'est-à-dire au moment du troisième appui de l'un de ses pieds et au plus tard avant le quatrième appui...

Article 23 ter

...Toute boule pointée qui déplace **directement ou indirectement** de plus de 1,50 mètre, y compris en terrain interdit, une boule ou le but est annulée et tout ce qu'elle a pu déplacer reprend sa position initiale. ...

MERCI DE NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE